

Ministère de la Fonction Publique,
du Travail et de la
Réforme Administrative

.....
Agence Nationale Pour l'Emploi

.....
Département de l'Observatoire
de l'Emploi



République Togolaise

Travail - Liberté - Patrie
.....

RAPPORT 2016 SUR L'ETAT DU SYSTEME D'INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (SIMT) AU TOGO

**RAPPORT 2016 SUR L'ÉTAT DU
SYSTÈME D'INFORMATIONS SUR
LE MARCHÉ DU TRAVAIL (SIMT)
AU TOGO**

SOMMAIRE

| | | |
|---|------|-----------|
| Rappel de la vision du pays en matière de développement et cadre de politiques sur le marché du travail | vii | |
| Avant-propos..... | ix | |
| Remerciements..... | xi | |
| Résumé exécutif..... | xiii | |
| | | |
| PARTIE 1 | | |
| Contexte de mise en œuvre du SIMT environnements juridique, institutionnel et politique..... | | 1 |
| 1. Environnements juridique et institutionnel..... | 3 | |
| 2. Environnements politique et stratégique..... | 5 | |
| | | |
| PARTIE 2 | | |
| État du Système d'informations sur le marché du travail en 2016 et perspectives..... | | 11 |
| 1. Dispositions réglementaires et stratégiques..... | 13 | |
| 2. État de mise en œuvre du plan d'actions de 2016 | 15 | |
| 3. Résultats des différentes activités menées sur le marché du travail | 15 | |
| 4. Besoins, demandes en statistiques du marché du travail..... | 26 | |
| 5. Perspectives..... | 27 | |
| Conclusion..... | 35 | |

Sigles et abréviations

| | |
|------------------|--|
| AFD | : Agence française de développement |
| AGRISEF | : Accès des agriculteurs aux services financiers |
| AIDE | : Appui à l’insertion et au développement de l’embauche |
| AJSEF | : Accès des jeunes aux services financiers |
| ANAC | : Agence nationale de l’aviation civile |
| ANGE | : Agence nationale de gestion de l’environnement |
| ANPE | : Agence nationale pour l’emploi |
| ANVT | : Agence nationale du volontariat au Togo |
| APSEF | : Accès des pauvres aux services financiers |
| AUF | : Agence universitaire de la francophonie |
| BAD | : Banque africaine de développement |
| BG | : Budget général |
| BIE | : Budget d’investissement et d’équipement |
| BIDC | : Banque d’investissement et de développement de la CEDEAO |
| BIT | : Bureau international du travail |
| BM | : Banque mondiale |
| BOAD | : Banque ouest africaine de développement |
| BT | : Brevet de technicien |
| CAP | : Certificat d’aptitude professionnelle |
| CASEF | : Centre administratif des services économique et financier |
| CDD | : Contrat à durée déterminée |
| CDMT | : Cadre de dépenses à moyen terme |
| CEDEAO | : Communauté économique des états de l’Afrique de l’ouest |
| CEFE | : Compétences économiques par la formation d’entrepreneurs |
| CERAAS | : Centre d’études régional pour l’amélioration de l’adaptation à la sécheresse |
| CERSA | : Centre d’excellence régionale pour les sciences aviaires |
| CFA | : Certificat de fin d’apprentissage |
| CFMI | : Centre de formation aux métiers de l’industrie |
| CIPRES | : Conférence interafricaine de la prévoyance sociale |
| CNJ-Benin | : Conseil national de la jeunesse du Benin |
| CNPPS | : Conseil national de la promotion et de la protection sociale |
| CNS | : Conseil national de la statistique |
| CNS | : Centre national spécialisé |
| COD | : Coordination opérationnelle déléguée |
| CPSE | : Comité du plan sectoriel de l’éducation |
| CPCAT | : Conseil permanent des chambres d’agriculture du Togo |
| CPC | : Centrale des producteurs de céréales |
| CQP | : Certificat de qualification professionnelle |

| | |
|-----------------|---|
| CRA | : Centre de ressources artisanales |
| CRAF | : Centre de recherche agronomique de la zone forestière |
| CERDI | : Centre d'études et de recherche pour le développement international |
| CVA | : Chaîne de valeur ajoutée |
| DAAF | : Direction des affaires administrative et financière |
| DAC | : Direction des affaires communes |
| DACE | : Département d'appui à la création d'entreprises |
| DACUM | : Developing a curriculum |
| DE | : Demandeur d'emploi |
| DEJ | : Direction de l'emploi des jeunes |
| DEP | : Direction des études et de la planification |
| DES | : Direction de l'enseignement supérieur |
| DEST | : Direction de l'enseignement secondaire technique |
| DFPA | : Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage |
| DGE | : Direction générale de l'emploi |
| DGTP | : Direction générale des travaux publics |
| DOE | : Département de l'observatoire de l'emploi |
| DOPP | : Département de l'orientation professionnelle et de la prospection |
| DPPE | : Direction de la prospective de la planification et de l'évaluation |
| DRST | : Direction de la recherche scientifique et technique |
| DSRP | : Direction des statistiques, de la recherche et de la planification |
| EBT | : Evaluation des besoins en technologies |
| EFTPA | : Education, formation technique professionnelle agricole |
| ESOP | : Entreprise de services aux organisations des producteurs |
| ETFP | : Enseignement technique et formation professionnelle |
| FAIEJ | : Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes |
| FBS | : <i>Farmers business school</i> |
| FEM | : Fonds pour l'environnement mondial |
| FNGPC | : Fédération nationale de groupements des producteurs du coton |
| FNE | : Fonds national pour l'environnement |
| FNFI | : Fonds national de la finance inclusive |
| FODA | : Formation en développement des affaires |
| FPI | : Formation professionnelle d'insertion |
| FUPROCAT | : Fédération des unions de groupements de producteurs de café et de cacao du Togo |
| GAFSP | : <i>Global agriculture and food security program</i> (Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire) |
| GFRP | : <i>Global food response program</i> |
| GIZ | : Coopération allemande |
| GPC | : Groupement de producteurs de coton |
| GR | : Génie rural |
| IDA | : Association internationale pour le développement |

Avant-propos

Le cinquième rapport sur l'état du Système d'information sur le marché du travail (SIMT) retrace la dynamique observée sur le marché du travail au Togo en 2016. Il présente l'état d'exécution des programmes/projets et activités relatifs à l'emploi et à la formation ainsi qu'aux réglementations mises en œuvre.

L'objectif de ce rapport est de favoriser une meilleure prise de décisions en faveur de la formation, de la promotion de l'emploi, de l'amélioration durable des conditions de vie des populations afin de réduire la pauvreté. L'emploi et la formation demeurent une priorité du gouvernement qui s'est engagé à faire leur promotion à travers la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE). Ces engagements de l'Etat sont traduits dans la Politique nationale de l'emploi (PNE) et le Plan sectoriel de l'éducation (PSE).

Le présent document a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire composée des cadres de l'administration publique placée sous la coordination du Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Le Directeur général de l'ANPE,



A. Edmond Comlan AMOUSSOU

| | |
|------------------|--|
| INADES | : Institut africain pour le développement économique et social |
| INSEED | : Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques |
| JICA/ACIJ | : Agence de coopération internationale japonaise |
| MAEH | : Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de l’hydraulique |
| MDBAJEJ | : Ministère du développement à la base, de l’artisanat, de la jeunesse et de l’emploi des jeunes |
| MEL | : Maison de l’entrepreneuriat de Lomé |
| MERF | : Ministère de l’environnement et des ressources forestières |
| MESR | : Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche |
| MFPTRA | : Ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative |
| MIT | : Ministère des infrastructures et des transports |
| MPD | : Ministère de la planification du développement |
| MT | : Marché du travail |
| ODD | : Objectifs de développement durable |
| ODEF | : Office de développement et d’exploitation des forêts |
| ONEF | : Observatoire national de l’emploi et de la formation |
| OIT | : Organisation internationale du travail |
| OMD | : Objectifs du millénaire pour le développement |
| ONG | : Organisation non gouvernementale |
| PAIPJA | : Projet d’appui à l’insertion professionnelle des jeunes artisans |
| PAO | : Plan d’actions opérationnel |
| PDC-Plus | : Projet de développement communautaire et des filets sociaux |
| PDC-ZU | : Projet de développement communautaire en zone urbaine |
| PEJ | : Programme pour l’emploi des jeunes |
| PERI | : Projet éducation et renforcement institutionnel |
| PERREM | : Programme entrepreneurial pour le renforcement des capacités en reliure de manuels |
| PGICT | : Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres |
| PIT-DD | : Plan d’intégration territorial pour le développement durable |
| PNACC | : Planification nationale de l’adaptation aux changements climatiques |
| PNE | : Politique nationale de l’emploi |
| PNIASA | : Programme national d’investissement agricole et de sécurité alimentaire |
| PNPER | : Projet national de promotion de l’entrepreneuriat rural |
| PNPS | : Politique nationale de la protection sociale |
| PNT | : Politique nationale du travail |
| PAAO | : Projet de productivité agricole en Afrique de l’ouest |
| PPP | : Partenariat public-privé |
| PPTD | : Programme pays pour le travail décent |
| PRADEB | : Programme d’appui au développement à la base |

| | |
|-----------------|--|
| PRBA | : Projet de préparation du premier rapport biennal actualisé du Togo sur les changements climatiques |
| PRCNDGE | : Projet de renforcement des capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement |
| ProCiv | : Programme pour les centres d'innovation verts |
| ProDRA | : Programme de développement rural y compris l'agriculture |
| ProFoPEJ | : Projet formation professionnelle et emploi des jeunes |
| ProSecAl | : Programme pour la sécurité alimentaire |
| PRT | : Plantes à racines et tubercules |
| PSAEG | : Projet de soutien aux activités économiques des groupements |
| PSE | : Plan sectoriel de l'éducation |
| PSN | : Programme statistique nationale |
| PSNEJ | : Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes |
| QUIBB | : Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être |
| RAJEC | : Réseau des anciens de la jeunesse estudiantine catholique |
| ROAME | : Répertoire opérationnel africain des métiers et emplois |
| SAFER | : Société autonome pour le financement de l'entretien routier |
| SALT | : Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin |
| SAP | : Services à la personne |
| SCAC | : Service de coopération et d'action culturelle |
| SCAPE | : Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi |
| SG | : Secrétariat général |
| SIMT | : Système d'informations sur le marché du travail |
| SNDS | : Stratégie nationale de développement de la statistique |
| SNFS-CSU | : Stratégie nationale de financement de la promotion de la protection sociale vers la couverture sanitaire universelle |
| SRI | : Système de riziculture intensif |
| SSN | : Système statistique national |
| TCNCC | : Troisième communication nationale sur les changements climatiques |
| UE | : Union européenne |
| UEMOA | : Union économique et monétaire ouest africaine |
| UTCC | : Unité technique café-cacao |

Rappel de la vision du pays en matière de développement et cadre de politiques sur le marché du travail

Soucieux de la persistance de la situation de pauvreté au Togo, les gouvernants ont clairement énoncé la vision du pays, définie dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) adoptée le 29 août 2013. Cette vision est de faire du Togo « un pays émergent d'ici 15 à 20 ans, respectueux des droits de l'Homme et promouvant l'Etat de droit ». L'objectif poursuivi est d'accélérer la croissance en vue de réduire la pauvreté et les inégalités en créant des emplois avec des effets multiplicateurs aussi bien sur le niveau des revenus, que sur la qualité de vie des Togolais.

De cette vision globale de développement découle celle de la Politique nationale de l'emploi (PNE) qui soutient qu'à l'horizon 2030, la plupart des Togolais, sans discrimination aucune et en âge de travailler, disposent d'un emploi décent, de qualité dans l'équité, dans un environnement de croissance économique accélérée inclusive et dans un climat politique et social stable. Dans la même optique, la Politique nationale du travail (PNT) contribue à l'émergence du Togo en garantissant un niveau de compétitivité élevé à l'ensemble des entreprises et un travail décent à tous les travailleurs grâce au fonctionnement harmonieux du marché du travail.

Pour renforcer cette vision du Togo, les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre 2015 ont recommandé aux Etats signataires de promouvoir des politiques de développement qui favorisent la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (PME) tout en facilitant leur intégration dans le secteur formel.

Remerciements

Nous voudrions témoigner notre gratitude au Gouvernement togolais qui a financé le processus d'élaboration du présent rapport annuel sur le Système d'informations sur le marché du travail.

Nos reconnaissances à toute l'équipe de l'ANPE pour son soutien et sa précieuse contribution à la réalisation de ce document.

Nos remerciements vont également à Monsieur ABBEY Kokouvi Délali, Directeur de l'Observatoire de l'emploi qui a coordonné le processus et aux autres membres de l'équipe de rédaction composée de

MM. AGBOBLI Kossi ; MAWUENA Kokouvi K., ATTA Eyawélé, SEGLA Komi A. et NYAVO Messan Amévi (ANPE/MFPTRA),

M. ISSAKA Kamilou (DGE/MFPTRA) et M. SOGBO Komlavi Efanam (DGT/MFPTRA),

M. KOUSSEMA Détéorafida (DPPE/MESR),

M FANKEBA Souradji (INSEED/MPD),

MM. PANTOM Mitayiko et BINAFAFAME Kohan Kidékiyime (DJEJ/MDBAJEJ),

M. ISSAKOU Bayor-Antarou (DFPA/METFP),

M. SEGOH Komla Martin (DPPSE/MAEH),

M. EDOH-AZIANGA Atissogbi (DEP/MERF),

M. DAYO Agbonka N'sougan (SG/MIT).

Que toutes les personnes de bonne volonté qui ont œuvré, de près ou de loin à l'élaboration de ce document trouvent ici l'expression de notre profonde et sincère gratitude.

Résumé exécutif

Le gouvernement togolais dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) réalise chaque année des actions visant la promotion de l'emploi et de la formation. Les résultats obtenus au cours de l'année 2016 dans les secteurs de l'emploi et de la formation sont capitalisés dans le rapport sur le Système d'informations du marché du travail (SIMT).

Sur le plan juridique et institutionnel, le contexte national du SIMT en 2016 est caractérisé, dans le cadre des activités statistiques, par la prise d'un décret portant composition et fonctionnement du conseil d'administration de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) et d'un arrêté portant nomination des membres des comités sectoriels.

S'agissant de la coordination du SIMT au Togo, assurée par le Département de l'Observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) en instance d'autonomisation, il faut souligner que l'insuffisance de production de statistiques sur l'emploi et la formation ne facilite pas la coordination, la gestion et la diffusion de l'information sur le marché du travail.

Sur le plan politique et stratégique, l'environnement reste marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi et des politiques sectorielles à savoir (i) la politique nationale de l'emploi, (ii) la politique nationale de la protection sociale, (iii) la politique nationale du travail, (iv) le plan sectoriel de l'éducation, et (v) la politique agricole.

Dans la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan d'actions du SIMT en 2016, au niveau de la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a mobilisé et déployé 2 379 volontaires nationaux diplômés. Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) et le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) ont formé 2 593 jeunes en entrepreneuriat et financé 500 plans d'affaires avec création effective de 1 400 emplois. La mise en œuvre des autres projets et programmes d'emploi logés au Ministère chargé du développement à la base ont permis de créer 3335 emplois temporaires et 10 616 emplois durables. Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) à travers ses produits (APSEF, AGRISEF et AJSEF) a touché 156 203 nouveaux bénéficiaires. Au niveau du secteur de l'Artisanat, 1 589 maîtres artisans ont été formés en gestion de micro-entreprises

La réalisation des activités au niveau de l'ANPE a permis d'enregistrer 7 030 demandeurs d'emploi et de délivrer 5 996 cartes de demandeurs d'emploi. Les conseillers en emploi ont reçu en entretien de positionnement 5 359 chercheurs d'emploi dont 3 431 ont bénéficié d'une formation sur les techniques de recherche d'emploi. Par ailleurs, 2 242 chercheurs d'emploi ont fait l'objet d'un suivi post formation. Sur le volet d'orientation professionnelle, l'ANPE a orienté 693 personnes dont 450 dans les points de services de Tsévié, Kpalimé et Sokodé avec l'appui technique de la coopération allemande. Par l'entremise du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE), l'ANPE a placé 1113 primo demandeurs d'emploi en stage dans les entreprises. Par ailleurs, l'activité de prospection a permis de dénicher 479 offres de placements. Pendant la même période, l'ANPE a appuyé des entreprises dans le recrutement et/ou dans le placement de la main d'œuvre et cela a permis de trouver un emploi à 205 personnes, portant ainsi, le total des postes pourvus à 684. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'ANPE a sensibilisé 365 jeunes à l'éveil de l'esprit entrepreneurial et a formé 498 jeunes en création et gestion d'entreprises.

Dans le domaine du contrôle de l'application de la législation sociale, le ministère chargé du travail, a réalisé 1 193 visites d'entreprises, réglé 2 896 conflits, installé 80 comités de sécurité et santé au travail et supervisé 147 élections de délégués du personnel. Par ailleurs, 16 travailleurs ont bénéficié d'une prise en charge en matière de sécurité et de santé au travail.

En ce qui concerne la promotion du dialogue social et la coopération tripartite, le ministère a visé 5 294 contrats dont 123 contrats étrangers, agréée 04 entreprises de travail temporaire ou d'intérim et visé 45 règlements intérieurs et 03 statuts du personnel. Enfin, l'effectif du personnel de l'Etat toutes catégories confondues est de 53 321 agents dont la plupart sont des hommes (81,0%).

Dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, l'exécution des projets et programmes a permis la création de 9 436 emplois. La réalisation des activités dans le secteur de l'environnement a permis de créer 3 106 emplois et de toucher 1 400 personnes dont 714 femmes pour développer les activités génératrices de revenus telles que les champs écologiques, l'élevage de petits ruminants et la production du miel. Dans le secteur des infrastructures et des transports, les projets d'infrastructures exécutés par les entreprises ont permis de générer 548 emplois.

Dans le domaine de la formation, le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a bénéficié de l'appui technique et financier de la GIZ à travers le Programme formation professionnelle et emploi des jeunes (ProFoPEJ)

pour réaliser des activités de renforcement de capacités des principaux acteurs de la formation professionnelle et formé 845 apprentis dont 159 filles selon l'approche du système dual/alternance dans le cadre de la rénovation de l'apprentissage traditionnel. Concernant la formation professionnelle agricole, l'Institut national de formation agricole de Tové a enregistré 60 diplômés.

Au niveau de l'université de Lomé, dans le cadre du projet du Centre d'excellence régionale sur les sciences aviaires financé par la Banque mondiale, 103 étudiants en fin de formation et enseignants ont bénéficié de stage de perfectionnement dans des entreprises agroalimentaires privées. Par ailleurs, pour renforcer l'employabilité des jeunes, 11 étudiants ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat à la Maison de l'entrepreneuriat de Lomé.

S'agissant des examens, les taux de réussite au CFA, CQP, CAP et de BT sont respectivement de 97,6%, 98,2%, 70,7% et 62,4%. Au niveau du baccalauréat, le taux de réussite au plan national est de 44,4% (dont 40,7% pour l'enseignement général et 67,8% pour l'enseignement technique).

Introduction

Le Togo, à l'instar des autres pays d'Afrique, a inscrit au rang des priorités, la lutte contre le chômage et le sous-emploi dans sa politique de développement. A cet effet, il a privilégié la promotion de l'emploi et de la jeunesse dans la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).

En dépit de la réduction du taux de chômage de 6,5% à 3,4% entre 2011 et 2015 (QUIBB 2011 et 2015), grâce à la mise en œuvre des actions inscrites dans la SCAPE, celui du sous emploi reste encore élevé (24, 9%) et demeure une préoccupation majeure. Parmi les actions réalisées, figurent la Politique nationale de l'emploi (PNE, 2014-2018) avec son plan d'actions opérationnel, le Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ) auquel est adossé le Programme pour l'emploi des jeunes (PEJ) et le Plan sectoriel de l'éducation (PSE, 2014-2025) avec son cadre de dépenses à moyen terme (CDMT).

Par ailleurs, les projets et programmes mis en œuvre par le gouvernement dans les ministères sectoriels ont permis de créer des emplois.

Le rapport SIMT 2016 constitue une source d'informations sur l'évolution du marché du travail et des points d'amélioration afin de faciliter la prise de décisions pour le bien-être de la population. Il s'articule autour de deux parties (i) contexte de mise en œuvre du SIMT, (ii) état du système d'informations sur le marché du travail en 2016 et perspectives.

**CONTEXTE DE MISE
EN ŒUVRE DU SIMT
ENVIRONNEMENTS
JURIDIQUE,
INSTITUTIONNEL ET
POLITIQUE**

Cette partie présente l'environnement qui a prévalu en 2016 en lien avec le système d'informations sur le marché du travail sur les plans juridique, institutionnel, politique et stratégique.

1. Environnements juridique et institutionnel

1.1 Signature et ratification de la charte africaine de la statistique

Dans le souci de susciter les prises de décisions basées sur les informations statistiques, de renforcer les capacités statistiques en Afrique et de mettre en place un cadre juridique commun pour le développement des statistiques sur le continent, les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté la charte africaine lors de la douzième conférence ordinaire de la Statistique en février 2009 à Addis-Abeba (Éthiopie).

Depuis son adoption, vingt (20) pays ont ratifié la charte dont le Togo depuis le 11 juin 2014.

1.2 Le Système statistique national et la Stratégie nationale de développement de la statistique

Depuis plus d'une décennie, le Système statistique national (SSN) a connu de profondes mutations visant à rendre plus performant l'appareil statistique national. Ainsi, pour améliorer la production des données pour une gestion axée sur les résultats, le Togo a élaboré et mis en œuvre entre 2009 et 2013, sa première Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS).

En 2011, la loi n°2011-014 portant organisation des activités statistiques au Togo a été adoptée et promulguée. Cette loi a défini un nouveau cadre juridique, institutionnel et organisationnel pour le SSN avec la création du Conseil national de la statistique (CNS), comme organe de coordination de la production statistique. Ce conseil a pour missions de

- définir les orientations générales de la politique statistique nationale ;
- approuver le programme indicatif pluriannuel des activités statistiques ;

- approuver le programme annuel des activités statistiques établi en conformité avec les objectifs du programme pluriannuel ;
- approuver les rapports annuels d'exécution des programmes d'activités statistiques ;
- mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation du programme statistique national ;
- attribuer un visa à toute opération statistique sur le territoire national.

Il veille donc à la coordination des activités statistiques du SSN, au respect des principes fondamentaux qui les régissent et assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique.

Cette loi est accompagnée du décret N° 2012-269/PR relatif à la composition et au fonctionnement de l'activité statistique au Togo et d'un arrêté de nomination des membres des comités sectoriels.

1.3 La coordination du Système d'informations sur le marché du travail

La coordination du Système d'informations sur le marché du travail au Togo est assurée par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'ANPE. Cette structure, pour bien assumer son rôle au sein du SIMT, a mis en place un réseau de partenaires. Ainsi, l'Observatoire de l'emploi dispose dans chaque structure productrice d'informations sur l'emploi et la formation d'un point focal. Il faut rappeler que l'Observatoire de l'emploi est en voie d'autonomisation pour devenir un Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF).

Il est à souligner que le SIMT souffre de l'insuffisance de production des statistiques sur l'emploi et la formation. Les seules enquêtes qui permettent aujourd'hui de disposer de quelques statistiques sur l'emploi sont les enquêtes QUIBB (questionnaire unifié des indicateurs de base de bien-être) et ETVA (Enquête de la transition de l'école à la vie active) qui contribuent au calcul de certains indicateurs de la formation. Toutefois, les activités d'une enquête emploi – secteur informel qui prend en compte les unités de production informelle ont démarré en 2016. Les enquêtes spécifiques formation n'ont jamais été réalisées. Par ailleurs, les statistiques de sources administratives sont difficilement accessibles à cause de l'insuffisance dans leurs productions et dans leurs archivages. Ces insuffisances rendent difficile la coordination et la gestion de l'information au niveau du SIMT.

2. Environnements politique et stratégique

2.1 Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE)

Définie pour la période 2013-2017, la SCAPE a pour ambition d'accélérer la croissance pour réduire les inégalités et créer des emplois avec des effets multiplicateurs sur le niveau des revenus, la qualité de vie des togolais et permettre la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Cinq axes ont été ainsi identifiés pour matérialiser l'objectif de la stratégie

- développement des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- renforcement des infrastructures économiques ;
- développement du capital humain, protection sociale et emploi ;
- renforcement de la gouvernance ;
- promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.

Après quatre années de mise en œuvre, la revue globale de la SCAPE a révélé que la plupart des indicateurs macroéconomiques se sont bien comportés même si les cibles attendues ne sont pas atteintes à certains niveaux. Il importe de recentrer la politique de développement du pays afin d'y intégrer les approches et mesures stratégiques pour relever les nouveaux défis et enjeux. C'est dans ce cadre que le gouvernement a entamé en 2016 l'élaboration d'un nouveau cadre de référence dénommé Plan national de développement (PND) qui couvrira la période 2018-2022.

2.2 Politique nationale de l'emploi

Depuis son adoption en mars 2014 et afin de promouvoir l'emploi et réduire la pauvreté, la Politique nationale de l'emploi (PNE) a pour principal objectif d'accroître les opportunités d'emplois décents à la majorité de la population sur la période 2014-2018. Pour ce faire, il est prévu de réduire les taux de chômage et de sous-emploi respectivement de 0,5% et de 1% par an.

En 2016, les autorités ont poursuivi la mise en œuvre de la PNE à travers ses quatre orientations stratégiques à savoir

- l'amélioration de la capacité d'absorption de la main d'œuvre ;

- la facilitation de l'accès des groupes vulnérables (personnes handicapées, jeunes et femmes) et migrants à l'emploi ;
- le renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi et ;
- l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre.

Dans le cadre particulier de l'emploi des jeunes, les structures concernées ont poursuivi en 2016 la mise en œuvre des actions du Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ) adopté en mars 2014 et auquel est adossé le Programme pour l'emploi des jeunes (PEJ). A travers ce document d'orientations stratégiques, le gouvernement s'est engagé à assurer une meilleure contribution du secteur de l'emploi des jeunes à l'accélération de la croissance économique en offrant à ceux-ci plus d'opportunités d'accès à l'emploi salarié ou indépendant décent et durable. Ainsi, au cours de l'année 2016, le MDBAJEJ a mené des actions de renforcement du cadre institutionnel et réglementaire. Il s'agit de

- i. l'élaboration de deux avant-projets de textes d'application du code de l'artisanat, notamment l'avant-projet de l'arrêté fixant les caractéristiques de la carte professionnelle d'artisan et les conditions de son obtention et l'avant-projet de l'arrêté portant création des commissions techniques régionales interministérielles de délivrance de la carte professionnelle d'artisans et d'entreprises artisanales ;
- ii. l'élaboration du décret N° 2016-170/PR portant organisation et fonctionnement des Chambres régionales de métiers (CRM) et de l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM) ;
- iii. l'élaboration de deux projets arrêtés portant création, organisation et fonctionnement des CRA et code électoral des chambres régionales de métiers.

2.3 Politique nationale de la protection sociale

La Politique nationale de la protection sociale (PNPS) a pour objectif général de protéger la population contre les vulnérabilités et les risques sociaux. Elle repose sur trois axes principaux

- le premier vise à renforcer et à étendre le système contributif d'assurance sociale fiable et économiquement viable, qui apporte une réponse aux risques liés à la santé, aux maladies professionnelles et accidents de travail, à la vieillesse, aux décès, aux invalidités et à la prise en charge des besoins des enfants. Il s'intéresse aux agents publics et assimilés, aux salariés du privé, aux indépendants, aux

travailleurs de l'économie informelle notamment agricole ainsi que toutes autres populations ayant les capacités de contribuer à des régimes d'assurance contributive. Les défis et enjeux cruciaux liés au système actuel d'assurance sociale restent la pérennité financière, la gouvernance, la couverture et l'extension au-delà du secteur formel. Ces défis sont pris en compte par la PNPS ;

- le deuxième permet de prévenir l'indigence et de renforcer le capital humain des personnes les plus vulnérables, notamment celles ayant des enfants par le biais d'un système intégré de filets sociaux de sécurité qui répondent aux besoins des pauvres chroniques, des individus affectés par des chocs et des catastrophes ainsi que des groupes vulnérables spécifiques, et de faciliter leur accès aux services sociaux de base ;
- le dernier axe consiste à promouvoir les conditions de travail décent pour tous les travailleurs et à renforcer l'employabilité, l'accès aux emplois et aux revenus des groupes souvent exclus du marché du travail en lien avec les politiques nationales du travail et de l'emploi. Il prend en compte tous les exclus du marché du travail notamment les jeunes, les femmes et les personnes handicapées et tous les travailleurs à risque d'une situation d'absence de conditions de travail décent.

La protection sociale considère que l'emploi est la source principale de création de richesses et de renforcement des capacités des populations à se prendre en charge. Dans ce cadre, elle entend que chaque travailleur ait droit à des conditions de travail décent et puisse accéder à un minimum de protection sociale le protégeant contre les risques liés au travail. Le processus d'actualisation de la PNPS a commencé en 2016.

2.4 Politique nationale du travail

La vision de la Politique nationale du travail (PNT) est de contribuer à l'émergence du Togo en garantissant un niveau de compétitivité élevé à l'ensemble des entreprises et un travail décent à tous les travailleurs, grâce au fonctionnement harmonieux de son marché du travail à l'horizon 2030.

Cette vision découle des instruments internationaux de référence tels que la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (juin 2008), l'Agenda pour le travail décent en Afrique (2007-2015) et les conclusions de la 12^{ème} Réunion régionale africaine de l'OIT (octobre 2011).

La réalisation d'une telle vision exige d'abord de faire du secteur du travail un instrument de progrès qui consiste à favoriser, inciter, attirer et sécuriser les investissements tout en veillant à l'épanouissement de l'Homme au travail. Elle demande ensuite une humanisation du travail salarié et une facilitation de la création de richesses par les travailleurs. Il s'agit donc de mettre en place des conditions nécessaires pour offrir à chaque togolaise et à chaque togolais en âge de travailler, un travail décent.

L'objectif général de la PNT est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de favoriser l'accès de tous les togolais à un travail décent. Cet objectif général est décliné en trois objectifs spécifiques

- promouvoir le respect des principes et droits fondamentaux au travail ;
- garantir des conditions de travail décent pour les travailleurs de tous les secteurs d'activités ;
- renforcer les capacités et l'efficacité du système d'inspection du travail.

2.5 Rappel des conventions relatives à l'emploi et au travail ratifiées par le Togo

Membre de l'OIT depuis 1960, le Togo a ratifié à ce jour 25 conventions en vigueur dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Le tableau suivant présente ces conventions avec leur date de la ratification.

Tableau 1 : Conventions ratifiées par le Togo

| Conventions ratifiées par le Togo | Date de la ratification |
|---|--------------------------------|
| N° 4 sur le travail de nuit (femmes) ; | 07 juin 1960 |
| N° 6 sur le travail de nuit des enfants (industrie) ; | 07 juin 1960 |
| N° 11 sur le droit d'association (agriculture) ; | 07 juin 1960 |
| N° 13 sur la céruse (peinture) ; | 07 juin 1960 |
| N° 14 sur le repos hebdomadaire (industrie) ; | 07 juin 1960 |
| N° 26 sur les méthodes de fixation des salaires minima ; | 07 juin 1960 |
| N° 29 sur le travail forcé ; | 07 juin 1960 |
| N° 41 (révisée) du travail de nuit (femmes) ; | 07 juin 1960 |
| N° 81 sur l'inspection du travail ; | 30 mars 2012 |
| N° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical ; | 07 juin 1960 |
| N° 95 sur la protection du salaire ; | 07 juin 1960 |
| N° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective ; | 08 novembre 1983 |
| N° 100 sur l'égalité de rémunération ; | 08 novembre 1983 |

| | |
|--|-------------------|
| N° 102 sur la sécurité sociale (norme minimum) ; | 07 juin 2013 |
| N° 105 sur l'abolition du travail forcé ; | 10 juillet 1999 |
| N° 111 concernant la discrimination (emploi et profession) ; | 08 novembre 1983 |
| N° 122 sur la politique de l'emploi ; | 30 mars 2012 |
| N° 129 sur l'inspection du travail (agriculture) ; | 30 mars 2012 |
| N° 138 sur l'âge minimum ; | 16 mars 1984 |
| N° 143 sur les travailleurs migrants ; | 08 novembre 1983 |
| N° 144 sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail ; | 08 novembre 1983 |
| N° 150 sur l'administration du travail ; | 30 mars 2012 |
| N° 182 sur les pires formes de travail des enfants ; | 19 septembre 2000 |
| N° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail ; | 30 mars 2012 |
| Convention du travail maritime (MLC, 2006). | |

Source DGT

Par ailleurs, les études de conformité des conventions 183 sur la protection de la maternité et 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques avec la législation nationale ont été réalisées en 2015. La validation des rapports de ces études et les recommandations qui seront formulées permettront aux autorités togolaises de prendre une décision éclairée sur leur ratification.

En dehors de ces conventions de l'OIT, le Togo a aussi ratifié la convention multilatérale de sécurité sociale de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES).

2.6 Plan sectoriel de l'éducation (PSE)

La contribution du secteur de l'éducation au développement économique et social d'un pays est indéniable. Ainsi, le gouvernement a adopté en mars 2010 le Plan sectoriel de l'éducation (PSE 2010-2020) qui a fait l'objet de révision en 2013 pour la période 2014-2025 pour prendre en compte les défis socio-économiques. En effet, le PSE repose principalement sur quatre axes

Axe 1 développer un enseignement fondamental de qualité (prenant en compte le primaire et le premier cycle du secondaire) avec pour objectif prioritaire l'atteinte de la scolarisation primaire universelle en 2022 ;

Axe 2 étendre la couverture du préscolaire, notamment le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales et des milieux les plus défavorisés ;

Axe 3 développer, dans l'enseignement secondaire second cycle, l'enseignement technique et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, des formations qui, en quantité comme en qualité, seraient déterminées en référence aux demandes de l'économie togolaise ;

Axe 4 diminuer le taux d'analphabétisme.

Au regard des enjeux actuels qui intègrent les Objectifs de développement durable (ODD) et l'élaboration du Plan national de développement (PND), le PSE fera l'objet d'une seconde révision en 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques du PSE notamment celle relative à la réforme de l'enseignement supérieur, la Direction de l'enseignement supérieur (DES) a inspecté le dispositif de formation (infrastructure, personnel enseignant, ressources pédagogiques, système d'évaluation, conditions d'entrée, etc.) des instituts d'enseignement supérieur privé sur toute l'étendue du territoire pour s'assurer de la qualité des formations dispensées. Par ailleurs, pour la promotion de l'excellence dans les universités publiques du Togo, un nouveau régime des bourses a été adopté.

2.7 Politique nationale agricole

La politique nationale agricole a pour vision de développer « une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030 ». Pour ce faire, le gouvernement entend dans l'une de ses missions, accélérer la création d'emplois et réduire la pénibilité du travail. Ainsi, il s'est fixé entre autres objectifs de développement l'amélioration du niveau des revenus agricoles et la création des emplois agricoles décents. Pour y arriver, l'une des stratégies est de promouvoir l'innovation technologique, la formation professionnelle et assurer la diffusion des meilleures techniques pour accompagner la transformation de l'agriculture.

**ÉTAT DU SYSTÈME
D'INFORMATIONS
SUR LE MARCHÉ DU
TRAVAIL EN 2016 ET
PERSPECTIVES**

Cette section évoque les réalisations enregistrées en 2016 et les perspectives en relation avec le système d'informations sur le marché du travail.

1. Dispositions réglementaires et stratégiques

1.1 Système statistique national

Le processus de réformes du système statistique national est enclenché depuis 2011 par l'adoption de la Loi statistique N° 2011-014 du 03 juin 2011 qui a permis de renforcer la coordination du Système statistique national (SSN) et d'améliorer en quantité et en qualité la production des statistiques à travers la mise en place du Conseil national de la statistique (CNS) doté d'un secrétariat assuré par l'INSEED.

En effet, l'opérationnalisation de l'INSEED s'est poursuivie en 2016 avec la mise en place du Conseil d'administration (CA) par décret et la nomination de ses membres par arrêté du Ministre de la planification du développement. Le CA a tenu au cours de l'année trois sessions qui ont permis d'adopter les documents suivants

- l'organigramme de l'INSEED ;
- la grille salariale du personnel de l'INSEED ;
- le statut du personnel de l'INSEED ;
- le règlement intérieur.

Au terme de la première Stratégie nationale de développement statistique (SNDS 2009-2013) et en attendant l'élaboration de la deuxième génération de cette stratégie (2017-2021), le SSN s'est doté d'un plan d'actions biannuel 2014-2015 suivi d'un autre plan d'actions 2016 intitulé « Programme statistique national (PSN 2016) ». Les axes stratégiques du PSN sont en parfaite harmonie avec ceux de la SNDS 2009-2013. Le PSN 2016 compte 222 activités réparties selon les quatre axes stratégiques de la façon suivante

- 29 activités pour l'axe n°1 « renforcement du cadre juridique et institutionnel » ;

- 123 activités pour l’axe n°2 « développement de la production statistique » ;
- 36 activités pour l’axe n°3 « promotion de l’utilisation des données et de la culture statistique » ;
- 34 activités pour l’axe n°4 « renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières ».

L’évaluation à mi-parcours du PSN 2016 a révélé que sur les 222 activités programmées, 39 ont été totalement réalisées (soit 17,57%), 111 activités (50%) sont en cours de réalisation et 72 activités (32,43%) n’ont pas connu de mise en œuvre.

Par ailleurs, 41 activités non programmées ont aussi été réalisées.

La deuxième génération de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS II) sera arrimée sur la période du Programme national de développement (PND) prévu pour la période 2018-2022. En attendant l’élaboration de ce document, des plans d’actions intérimaires ont été élaborés entre 2014 et 2017. Ces plans tiennent compte des orientations politiques contenues dans la SCAPE et visent à produire des données pour le suivi de la mise en œuvre de la SCAPE et l’évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des OMD.

Pour le compte de l’année 2016, un rapport diagnostic du système statistique national a été élaboré. Ce rapport balise le chemin pour l’élaboration du SNDS II.

1.2 Dispositions réglementaires du MDBAJEJ

Dans le but de renforcer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l’artisanat, les activités menées au cours de l’année 2016 sont entre autres (i) l’élaboration de deux avant-projets de textes d’application du code de l’artisanat, notamment l’avant-projet de l’arrêté fixant les caractéristiques de la carte professionnelle d’artisan et les conditions de son obtention et l’avant-projet de l’arrêté portant création des commissions techniques régionales interministérielles de délivrance de la carte professionnelle d’artisans et d’entreprises artisanales. ; (ii) l’élaboration du projet de décret portant organisation et fonctionnement des Chambres régionales de métiers (CRM) et de l’Union des chambres régionales de métiers (UCRM) ; (iii) l’élaboration de deux arrêtés portant création, organisation et fonctionnement des Centres des ressources artisanales (CRA) et du code électoral des chambres régionales de métiers.

2. Etat de mise en œuvre du plan d'actions de 2016

Les secteurs de l'emploi et de la formation ont prévu dans l'ensemble 66 activités à réaliser. L'analyse du tableau révèle que seulement 29 activités sont réalisées, soit un taux d'exécution de 43,9% et 23 activités sont en cours de réalisation, soit 34,8%. Par contre 14 activités, soit 21,2% n'ont pas été mises en œuvre

L'analyse des réalisations par secteur montre que sur 39 activités prévues, le secteur de l'emploi a réalisé 19 activités soit 48,7%, 14 activités sont en cours de réalisation soit 35,9% et 6 activités ne sont pas entamées soit 15,4%. Par contre pour le secteur de la formation, sur 27 activités prévues, 10 ont été réalisées soit 37,1%, les activités en cours de réalisation sont au nombre de 9, soit 33,3% et 8 activités ne sont pas entamées soit 29,6%. (voir tableau en annexe).

Les raisons qui expliquent la non réalisation de certaines activités sont entre autres le manque de financement, l'insuffisance dans la programmation des activités, le retard dans la mise à disposition de la contrepartie de l'Etat et la lourdeur dans le processus de passation des marchés publics.

3. Résultats des différentes activités menées sur le marché du travail

3.1 Coordination et production d'information sur le marché du travail en 2016

Le département de l'observatoire de l'emploi a réalisé au cours de l'année des activités qui ont contribué à l'encrage de son rôle de coordinateur du système d'informations sur le marché du travail et à la production d'informations. Parmi celles-ci, on peut retenir

- la mise en place et le démarrage des activités du réseau des partenaires de l'Observatoire par la formation des points focaux sur le cadre conceptuel relatif aux nouvelles résolutions de la 19^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail, avec l'appui technique et financier du Bureau international du travail (BIT) ; l'élaboration du rapport 2015 sur le SIMT ;
- l'élaboration des bulletins semestriels sur le marché du travail ;
- l'appui à la mise en place d'un dispositif fonctionnel de suivi annuel des diplômés des centres de formation agricoles ;

- la dissémination des publications réalisées¹ par le DOE dans les chefs lieux de régions.

3.2 Principales activités menées sur le marché du travail par les ministères chargés de l'emploi

Le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes dans le cadre de l'entrepreneuriat, à travers le FAIEJ et le PRADEB, a formé 2593 jeunes et financé 500 plans d'affaires. Cela a permis de créer mille quatre cent 1400 emplois. L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a mobilisé et déployé 2 379 nouveaux volontaires nationaux

Les actions menées dans le cadre des autres projets et programmes, au cours de l'année 2016, ont abouti à la création de trois mille trois cent trente cinq (3335) emplois temporaire et dix mille six cent seize (10616) emplois durables

Le nombre de nouvelles personnes touchées à travers les trois produits (APSEF, AGRISEF, AJSEF) est de 156 203. L'effectif des renouvellements de crédit enregistrés est estimé à 237 302. Le nombre total de crédit octroyé par le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) au titre de l'année 2016, tout produit confondu est de 393 505. En considérant les interventions du Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) et du Fonds d'appui aux initiatives économiques de jeunes (FAIEJ), le nombre total de personnes (membres de groupements et jeunes) ayant bénéficié de micro crédits au cours de l'année est de 394 905. Le volume de crédits mobilisés pour cette intervention est de 26,93 milliards de francs CFA.

Le renforcement des capacités des artisans s'est traduit par la formation de 1 589 maîtres artisans.

L'ANPE a enregistré 7 030 demandeurs d'emploi constitués majoritairement d'hommes (76,0%) en 2016 et a délivré 5 996 cartes de demandeurs d'emploi (DE). Les conseillers en emploi ont reçu en entretien de positionnement 5 359 chercheurs d'emploi dont 69 personnes handicapées. Parmi ces derniers, 3 431 dont 52 réfugiés de l'UNHCR ont bénéficié d'une formation en technique de recherche d'emploi. En outre, 2 242 DE ont fait l'objet d'un suivi post formation.

Sur le volet d'orientation professionnelle, l'ANPE a orienté 693 personnes dont 450 dans les points de services de Tsévié, Kpalimé et Sokodé avec l'appui technique de la coopération allemande (GIZ).

¹ Rapports sur le système d'information, bulletins semestriels d'informations sur le marché du travail, l'enquête de suivi professionnel, l'étude sur les Secteurs et métiers porteurs et l'étude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013.

Par l'entremise du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) de l'ANPE, 1113 primo demandeurs d'emploi ont été placés en stage dans les entreprises.

Par ailleurs, 375 entreprises ont été prospectées dont 203 nouvelles. Cette activité a permis de dénicher 479 offres de placements. Pendant la même période, l'ANPE a appuyé des entreprises dans le recrutement et/ou dans le placement de la main d'œuvre. Cet appui a permis de trouver un emploi à 205 personnes, portant ainsi, le total des postes pourvus à 684.

L'ANPE a aussi, sensibilisé 365 jeunes à l'éveil de l'esprit entrepreneurial, sur toute l'étendue du territoire. De plus, 498 entrepreneurs potentiels dont 143 femmes ont été formés en création et gestion d'une micro entreprise, à Lomé et dans les régions. L'organisation de ces formations a été possible grâce à l'appui des partenaires que sont la GIZ, le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) et le FAIEJ.

Le Programme entrepreneurial pour le renforcement de capacités en reliure de manuels (PERREM), piloté par l'ANPE, a permis de mettre des kits à la disposition des 45 jeunes bénéficiaires installés en décembre 2015 et de renforcer leurs compétences techniques et managériales pour la pérennisation de leur micro-entreprise.

Le Programme formation professionnelle et emploi des jeunes (ProFoPEJ) de la GIZ en collaboration avec l'ANPE a facilité la formation de 25 facilitateurs dont 2 femmes selon l'outil Formation en développement des affaires (FoDA). Cet outil a servi également à la formation de 175 promoteurs d'entreprises et la supervision à la finalisation de 105 plans d'affaires portant sur des filières porteuses identifiées par la GIZ. L'ANPE a accompagné 207 porteurs de projets à la rédaction de leur plan d'affaires dont 140 ont été finalisés soit 96 plans d'affaires du PNPER, 36 de l'ANPE et 8 de la GIZ.

Le ministère chargé de l'emploi et du travail, dans le cadre de ses activités, a procédé au lancement du processus d'élaboration de la stratégie de la migration professionnelle couplé de la formation des membres des organes ad hoc chargés du suivi du processus avec l'appui technique et financier de la CEDEAO et de l'Union Européenne. Il a aussi évalué la phase pilote du programme AIDE.

Ce ministère, en matière de l'élaboration et de mise en œuvre de la législation du travail, a négocié une nouvelle convention collective pour le secteur du commerce.

La négociation de celle du secteur du transport des hydrocarbures a été entamée et se poursuit.

Dans le domaine du contrôle de l'application de la législation sociale, le ministère a réalisé 1193 visites d'entreprises (887 structures de l'économie formelle et 306 de l'économie informelle). Il a également réglé 2896 conflits (2414 conflits collectifs et 482 conflits individuels). Par ailleurs, 80 comités de sécurité et santé au travail ont été installés, 16 travailleurs ont bénéficié d'une prise en charge en matière de sécurité et de santé au travail (05 pour des avis sur leur aptitude et 11 pour la délivrance de certificats médicaux d'embauche) et 147 élections de délégués du personnel ont été supervisées sur toute l'étendue du territoire.

En ce qui concerne la promotion du dialogue social et la coopération tripartite, le ministère a visé 5294 contrats répartis comme suit 5165 contrats nationaux, 123 contrats étrangers et 06 contrats d'apprentissage. La répartition des contrats selon la durée montre que 5029 contrats à durée déterminée ont été visés contre 265 contrats à durée indéterminée. Selon le sexe, il ressort que 584 contrats signés concernent les femmes. Il a agréé 04 entreprises de travail temporaire ou d'intérim et visé 45 règlements intérieurs et 03 statuts du personnel.

Par ailleurs, une étude diagnostique sur le dialogue social et la protection sociale au Togo a été réalisée en 2016 avec une mission de « Expertise France ». Parmi les recommandations de cette mission figure l'organisation d'un forum national sur le dialogue social au Togo. A cet effet, un comité d'organisation dudit forum a été mis en place et des réunions préparatoires ont été organisées. Aussi, un consultant a-t-il été recruté pour l'évaluation du Conseil national du dialogue social (CNDS).

S'agissant de la protection sociale, la mise en œuvre du plan de travail 2016 du Comité national de la promotion de la protection sociale (CNPPS) a permis d'atteindre les résultats suivants

- la formation de certains membres du CNPPS sur le socle de protection sociale par le Bureau international du travail (BIT) ;
- la mise en place des sous commissions « filets sociaux » et « assurance sociale » au sein du CNPPS ;
- le lancement du processus d'actualisation du document de politique nationale de protection sociale ;
- la contribution du CNPPS au processus de déroulement de l'outil Social protection policy options tool SPPOT ;

- une tournée d’installation des Comités régionaux de promotion et protection sociale (CRPPS) ;
- la validation de la stratégie de communication du CNPPS,
- la validation de l’étude sur la détermination du panier minimum de soins à offrir aux personnes vulnérables.

3.3 Emplois créés dans le cadre du Programme d’appui institutionnel (PAI 2) volet statistique et à l’INSEED.

Le Programme d’appui institutionnel (PAI 2) notamment à son volet 3 a pour vocation d’appuyer les différents secteurs du système statistique national dans la réalisation de leurs activités en mettant à la disposition de ces secteurs des consultants nationaux ou internationaux.

En 2016, le PAI 2 a permis de recruter pour le compte de l’INSEED six (6) consultants nationaux pour appuyer la production des comptes nationaux et trois (3) pour assurer le secrétariat du Conseil national de la statistique (CNS). Il a permis également de recruter un consultant pour élaborer l’annuaire des statistiques judiciaires et pénitentiaires pour le compte du ministère de la justice et un autre affecté au ministère de l’économie et des finances.

L’INSEED, a recruté 40 agents cartographes et un (1) chauffeur lors de la réalisation de la cartographie de l’enquête par grappes à indicateurs multiples 6^{ème} édition (MICS 6). Il a également recruté 21 agents de terrain pour l’enquête pilote sur l’emploi et le secteur informel.

3.4 Emplois créés dans le secteur agricole

Au cours de l’année 2016, il a été créé 9 436 emplois par les projets et programmes du ministère de l’agriculture, de l’élevage et de l’hydraulique (MAEH). Cet effectif inclut les cadres et les agents d’appui tels que les chauffeurs, les techniciens de surface et les agents de liaison des différents projets.

● Programme national d’investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA)

Les actions du PNIASA à la promotion des filières porteuses et de valorisation des produits agricoles ont permis de créer des emplois dans le secteur agricole.

Le Projet d’appui au secteur agricole (PASA) soutient la mise en place des entreprises de services aux organisations des producteurs (ESOP) et le développement des PME/PMI agro-industrielles à travers les fonds compétitifs.

En 2016, dans l'ensemble, 2 231 emplois permanents et temporaires ont été créés et se répartissent comme suit 434 pour les ESOP, 170 pour les élevages commerciaux, 1 627 pour les sous projets et 254 dans le domaine aquacole.

- **Autres projets et programmes du secteur agricole**

Outre les emplois créés dans le cadre du PNIASA, les programmes (ProDRA, ETFPA, ProSécAl, SSAB), ont généré également 57 emplois.

Au niveau de la Fédération nationale des groupements de producteurs du coton (FNGPC), il est dénombré 86 emplois et au niveau du secteur café-cacao, 6800 y compris les emplois saisonniers.

3.5 Secteur de l'environnement

Le ministère chargé de l'environnement, à travers la mise en œuvre des projets et programmes, a créé des emplois.

- **Planification nationale de l'adaptation (PNA) aux changements climatiques (CC)**

Ce projet vise à élaborer le plan national d'adaptation au CC conformément aux décisions de la conférence des parties de la convention-cadre des nations unies sur les CC. Démarré en 2014, ce projet a recruté 16 personnes en 2016 dont 6 femmes pour réaliser des études.

- **Projet Évaluation des besoins technologiques (EBT)**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme stratégique de Poznan sur le transfert des technologies, le projet mondial Évaluation des besoins technologiques (EBT Phase 2), a été conçu pour aider 25 pays en développement y compris le Togo à réaliser ou améliorer leurs évaluations des besoins technologiques sous la Convention-Cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). En 2016, deux (2) consultants nationaux et une équipe d'appui de 03 personnes ont été recrutés pour ce travail.

- **Le Projet Troisième communication nationale sur les changements climatiques (TCNCC)**

Débuté en janvier 2013, ce projet consiste à décrire annuellement les progrès réalisés et toutes les actions initiées par le Togo, pour contribuer à l'effort global pour faire face aux changements climatiques, au titre de ses engagements conformément aux directives de la décision 17/CP.8. Dans ce cadre, 2 consultants nationaux ont été recrutés pour la réalisation de l'Autoévaluation du processus de préparation et

la réalisation d'un documentaire sur les technologies en matière d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques.

- **Le projet de préparation du premier rapport biennal actualisé du Togo sur les changements climatiques (PRBA)**

Ce projet vise à préparer, produire et diffuser le premier rapport biennal actualisé (PRBA) à la Conférence des Parties (CdP) de la Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) conformément à la décision 2/CP.17. A cet effet, 5 institutions de l'Université de Lomé et 6 consultants dont 4 nationaux ont été recrutés pour la formation des membres de l'équipe chargée de réaliser les études.

- **Le projet Renforcement institutionnel pour le protocole de Montréal au Togo**

Ce projet permet de réduire progressivement et à terme d'éliminer complètement les Hydro chlorofluorocarbones (HCFC), des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Pour mener une étude sur l'inventaire sur les alternatives HCFC et élaborer un rapport sur la maximisation des bénéfices climatiques à l'élimination des HCFC, 6 consultants nationaux et 20 agents temporaires ont été recrutés.

- **Le Projet de renforcement des capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement (PRCNDGE)**

Il vise à renforcer les capacités des institutions clés du gouvernement (Commission nationale de développement durable, Fonds national pour l'environnement, Comité national du CC et l'Agence nationale de gestion de l'environnement) afin que ces dernières délivrent des résultats au bénéfice de l'environnement national et mondial et les capacités sous-jacentes du ministère de l'environnement pour catalyser la gouvernance et la gestion décentralisée des ressources naturelles dans dix (10) préfectures pilotes. Ce projet a formé et financé des Activités génératrices de revenu (AGR). En effet, 13 personnes dont 1 femme ont été recrutées pour la gestion des actions décentralisées de gestion de l'environnement et 26 personnes dont 13 femmes ont occupé des postes de secrétaires-comptables et d'animateurs de terrain.

- **Projet de développement d'Eco-village**

Ce projet vise à promouvoir un développement humain durable, en contribuant à la lutte contre les impacts et risques du changement climatique et à la préservation de l'environnement. Il consiste à développer des champs écologiques et des activités génératrices de revenus autour de deux sites pilotes Ando-kpome (Préfecture de l'Avé) et Donomadé (Préfecture de Yoto). En 2016, le projet a généré 20 AGR. Dans l'ensemble, 1400 personnes des deux villages pilotes dont 714 femmes ont

bénéficié des appuis pour développer les AGR telles que les champs écologiques, l'élevage de petits ruminants et la production du miel.

- **Projet réserve de biosphère transfrontalière du delta du Mono (GIZ/ RBT Delta Mono)**

Ce projet a pour objectif d'aménager le bassin de Mono. En 2016, au total 105 emplois dont la durée varie de 1 mois à 36 mois.

- **L'Office de développement et d'exploitation des Forêts (ODEF)**

Cet office est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par décret N°71-204 du 13 Novembre 1971 qui a pour objectifs la gestion, l'équipement et mise en valeur du domaine forestier national. Deux projets pilotés par cet office ont généré 2852 emplois en 2016.

- **Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE)**

Une structure souple, opérationnelle à l'intersection des départements sectoriels de gestion de l'environnement est ouverte aux acteurs privés pour la participation effective des populations à la mise en œuvre de la politique environnementale du pays, force motrice d'un développement durable. Dans la réalisation de ses activités l'ANGE a recruté 28 agents en 2016 pour renforcer son personnel. De plus, elle a recruté 53 consultants nationaux pour réaliser des études d'audit et d'impact environnementaux. Par ailleurs, l'ANGE, dans la mise en œuvre de son plan de renforcement de capacités ciblées a formé 40 personnes.

- **Programme national de reboisement**

Il a permis de recruter au cours de l'année 2016, six (6) consultants et vingt-deux(22) contractuels pour l'élaboration des documents du programme et les actions pilotes ;

- **Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT)**

Il a créé 28 Activités génératrices de revenus (AGR) gérés par des groupements et 5 375 emplois temporaires dont 2 150 occupés par les femmes au cours de l'année 2016.

3.6 Secteur des infrastructures et des transports

Les projets exécutés par les entreprises en 2016 en partenariat avec le ministère des infrastructures et des transports (MIT) sont des projets dont les travaux avaient commencé depuis 2015 et qui avaient à ce titre leur personnel. Mais quelques unes ont eu à recruter une main d'œuvre en 2016. Au total, 548 agents ²ont été recrutés dont 8 femmes. .

² Ils concernaient les postes d'ingénieur génie civil, d'électricien, de frigoriste, d'informaticien, de

En ce qui concerne les formations relatives aux emplois, le Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER) a renforcé les capacités de 42 agents issus de 27 PME intervenant dans le BTP sur les techniques d'exécution des grosses réparations des voies revêtues.

Des travaux de réhabilitation, de rénovation et de construction des infrastructures ont généré également des emplois dont les principaux sont

- 57 agents dans le cadre des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route Lomé-Vogan-Anfoin ;
- 117 agents dans celui des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route communautaire CU9 lot 3 Blitta-Aouda ;
- 59 agents pour le compte des travaux de rénovation de la voirie intérieure du port autonome de Lomé ;
- 01 agent pour les travaux de réhabilitation et de renforcement de la route Kouméa-Pya Tcharé-Lassa-Soumdina RN16 (50 km) ;
- 108 agents dans le cadre du Projet de construction de la Direction des affaires maritimes à Lomé (Lot 1, 2 et 3) ;
- 06 agents de contrôle dans le cadre de la mission de suivi et de contrôle des travaux de construction de la Direction des affaires maritimes ;
- et 200 agents pour les travaux d'entretien routier.

3.7 Emplois créés dans le secteur de l'enseignement supérieur public

Pour renforcer le corps d'encadrement des étudiants, l'université de Kara a recruté 30 enseignants en 2016, faisant passer le ratio étudiants/enseignants de 147 en 2015 à 128 en 2016. Il faut rappeler qu'il a été dénombré 64 237 étudiants inscrits dont 17 922 femmes dans les deux universités publiques.

3.8 Principaux résultats relatifs à la formation

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation, le ministère chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) a révisé les programmes de formation des filières industrielles du cycle long (F1, F2, F3, F4, Ti/1 et E). Par ailleurs, le ministère a renforcé les capacités des chefs d'établissements sur les outils de planification et de pilotage des projets, des programmes de formations

menuisier, de maçon, de carreleur, de peintre, de gardien, de ferrailleurs, de magasinier, de plombier, d'ouvrier et d'aides travaux.

sanctionnés par le Brevet de technicien (BT) dans les filières génie civil, mécanique automobile, électrotechnique, froid-climatisation et construction métallique ont été élaborés.

Le ministère a bénéficié de l'appui technique et financier de la GIZ à travers le Programme formation professionnelle et emploi des jeunes (ProFoPEJ) pour réaliser des activités de renforcement de capacités des principaux acteurs de la formation professionnelle (formateurs, apprentis, maîtres d'apprentissage, chefs d'établissements et inspecteurs) dans le cadre de l'implémentation de la formation de type dual, de l'entrepreneuriat et de la gestion des micro et petites entreprises. Il faut souligner que, dans le cadre du ProFoPEJ des sessions de perfectionnement ont été organisées au profit des mécaniciens automobiles sur les Systèmes électroniques d'un véhicule, des menuisiers sur la fabrication des tables parallélépipédiques et des électriciens bâtiments sur l'installation des groupes électrogènes avec démarrage automatique.

S'agissant de la rénovation de l'apprentissage traditionnel, au cours de l'année 2016, au total 845 apprentis dont 159 filles ont été formés selon l'approche du système dual/alternance³ dans les centres de formation technique et professionnelle.

Le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) a subventionné le financement de 79 projets de formations au profil de 2 859 travailleurs.

Concernant la formation professionnelle agricole, l'Institut national de formation agricole de Tové (INFA-Tové) a enregistré 123 candidats en première année et 60 diplômés en 2016.

Dans le cadre du projet du Centre d'excellence régionale sur les sciences aviaires (CERSA) financé par la Banque mondiale, 220 étudiants ont été inscrits pour suivre des formations de courte durée en sciences aviaires et 103 étudiants en fin de formation et enseignants ont bénéficié de stage de perfectionnement dans des entreprises agroalimentaires privées. De plus, pour renforcer l'employabilité des jeunes, 11 étudiants ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat à la Maison de l'entrepreneuriat de Lomé (MEL).

3 Le système dual est un système de formation dans lequel l'apprenti sous contrat apprend la pratique professionnelle et l'exercice réel du métier à l'entreprise ou l'atelier et reçoit les compléments technologique, pratique et général à l'école professionnelle ou le centre de formation

3.9 Résultats des examens scolaires et professionnels

Cette partie présente l'analyse des résultats des examens du Certificat de fin d'apprentissage (CFA), du Certificat de qualification professionnelle (CQP), du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), du Brevet de technicien (BT), du Baccalauréat deuxième partie (Bac2) et du Brevet de technicien supérieur (BTS).

Ainsi, les résultats des examens organisés par le METFP montrent que 18 821 candidats ont été déclarés admis sur 19 293 candidats présentés à l'examen du CFA, soit un taux de réussite de 97,6%. Il faut remarquer que plus de la moitié (52,7%) des admis sont de la spécialité couture et 24,3% des admis sont de la spécialité coiffure. Le CQP a enregistré un taux de réussite de 98,2% sur 109 candidats présents. S'agissant du CAP, le taux de réussite est de 70,7% sur 2 386 candidats présents. Pour le BT, sur 1606 candidats présentés, 1002 ont été déclarés admissibles, soit un taux d'admissibilité de 62,4%.

L'effectif total des candidats au baccalauréat 2016 est de 73 432 avec 86,2% pour l'enseignement général et 13,8% pour l'enseignement technique. En effet, 32 605 ont été déclarés admis soit un taux de réussite global de 44,4%. Selon le type d'enseignement, il est de 40,7% pour le général et 67,8% pour le technique. Le taux de réussite par série varie entre 37,9% (D) et 96,5% (F2). Les séries A4 et D représentent 85,5% des candidats ont un taux de réussite inférieur à 50%. Par contre les séries C, E, F2, F3 et G1 avec moins de candidats (4,4%) ont obtenu un taux de réussite supérieur à 75%. La série E n'a présenté que 7 candidats avec 6 admis.

Les résultats du BTS relèvent que 4 892 candidats présentés au plan national dans 36 filières, 2 338 ont été déclarés admissibles soit un taux d'admissibilité de 48,8%.

3.10 Situation de l'emploi dans la fonction publique en 2016

Le personnel de l'Etat se chiffre à 53 321 travailleurs dont la plupart sont des hommes (81,0%). Les catégories d'agents les plus rencontrées parmi ce personnel sont les catégories A2 et B avec respectivement des proportions de 19,1% et 42,9%. Il est composé de 42 037 agents de la fonction publique et de 11 284 enseignants auxiliaires. La part des femmes parmi les agents de la fonction publique (18,7%) est presque la même parmi les enseignants auxiliaires (19,9%).

Tableau 2 : Répartition du personnel immatriculé à la fonction publique selon la catégorie par type et par sexe en 2016

| | Agents de la fonction publique | | Enseignants auxiliaires | | Ensemble | |
|--|--------------------------------|--------|-------------------------|--------|----------|-------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | effectif | % |
| A1 | 4833 | 579 | 471 | 29 | 5912 | 11,0 |
| A2 | 7168 | 1765 | 1236 | 129 | 10298 | 19,1 |
| B | 11982 | 3133 | 6184 | 1779 | 23078 | 42,9 |
| C | 2064 | 777 | 1143 | 312 | 4296 | 8,0 |
| D | 3216 | 521 | 1 | 0 | 3738 | 7,0 |
| Agents Permanents | 2554 | 701 | 0 | 0 | 3255 | 6,1 |
| Décisionnaires | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 | 0,0 |
| Contractuels | 137 | 0 | 0 | 0 | 137 | 0,3 |
| Autres Agents Immatriculés A La Fonction Publique⁴ | 2600 | 0 | 0 | 0 | 2600 | 5,6 |
| Totaux | 34561 | 7476 | 9035 | 2249 | 53321 | 100,0 |

Source Direction de la gestion informatique du personnel de la fonction publique, 2016.

4. Besoins, demandes en statistiques du marché du travail

L'analyse de la situation du SIMT en 2016, révèle qu'une large majorité des acteurs du marché du travail sont utilisateurs des données statistiques dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques, du suivi et évaluation des programmes, projets et politiques et des travaux de recherche.

Cependant, tous leurs besoins en données ne sont pas satisfaits. Les besoins prioritaires exprimés par les différents acteurs sont entre autres

- les statistiques sur les emplois créés ;
- les statistiques sur l'emploi dans le secteur informel ;
- les statistiques sur la situation des personnes handicapées ;
- les statistiques sur l'apprentissage formel et non formel ;
- les statistiques par région des métiers porteurs ;
- le nombre d'entreprises industrielles, commerciales et agricoles soumises au contrôle de l'inspection du travail ;

- les données statistiques sur les rémunérations ;
- le nombre de licenciements enregistrés par branche et par secteur d'activité. ;
- le nombre de femmes ayant subi de violence au travail par branche et par secteur d'activité ;
- les données sur le travail des enfants ;
- le taux de couverture des travailleurs en matière de protection sociale par secteur d'activité ;
- le nombre d'emplois occupés par des diplômés dans le secteur privé (salariés et auto-emploi) ;
- les données sur le devenir professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

5. Perspectives

5.1 Plan d'actions de 2017

Le tableau ci-dessous relate le plan d'actions de l'année 2017 relatif aux secteurs de l'emploi et de la formation professionnelle.

Tableau 3 : **Plan d'actions 2017**

| | Activités | Structures responsables | Sources de financement |
|-----------------------|--|-------------------------|------------------------|
| SECTEUR EMPLOI | | | |
| 1 | Autonomisation de l'observatoire de l'emploi (adoption des textes) | DOE/ANPE | ETAT |
| 2 | Mise en place d'une base de données sur le MT | DOE/ANPE | ETAT |
| 3 | Élaboration des bulletins sur le MT | DOE/ANPE | ETAT |
| 4 | Élaboration du rapport national sur le SIMT 2016 | DOE/ANPE | ETAT |
| 5 | Atelier avec les points focaux de l'Observatoire de l'emploi | DOE/ANPE | ETAT |
| 6 | Actualisation des bases de données des programmes/projet d'emploi jeunes et de l'outil d'orientation professionnelle | DOE/ANPE | ETAT |
| 7 | Poursuite de la mise en place d'un dispositif fonctionnel de suivi annuel des diplômés | DOE/ANPE | ETAT |
| 8 | Renforcement des capacités de l'observatoire en technique d'analyse multi variée des données du MT | DOE/ANPE | ETAT |

| Activités | | Structures responsables | Sources de financement |
|-----------|---|-------------------------|------------------------|
| 9 | Collecte de données sur les emplois créés dans le secteur public | DOE/ANPE | ETAT |
| 10 | Dissémination des résultats des études du DOE dans les régions | DOE/ANPE | ETAT |
| 11 | Production des statistiques trimestrielles sur les activités de l'ANPE | DOE/ANPE | ETAT |
| 12 | Réalisation de l'étude de faisabilité de la mise en place du dispositif d'identifiant unique des bénéficiaires des programmes et projet d'emploi | DOE/ANPE | BAD/PAEIJ-SP |
| 13 | Réalisation de l'étude sur les besoins en compétence dans les secteurs des BTP et Agro-alimentaire | DOE/ANPE | BAD/PAEIJ-SP |
| 14 | Formation des cadres de l'Observatoire sur la conception et élaboration du profil pays travail décent | DOE/ANPE | BAD/PAEIJ-SP |
| 15 | Collecte de données et Analyse sectorielle des métiers porteurs dans 6 villes du pays | DOE/ANPE | GIZ/GOPA |
| 16 | Contribution à l'enquête sur l'emploi et le secteur informel | DOE/ANPE | UEMOA |
| 17 | Formation des cadres du PNPER et de l'ANPE à l'utilisation d'un logiciel de gestion de base de données | DOE/ANPE | PNPER |
| 18 | Formation des potentiels créateurs d'entreprises | DACE/ANPE | ETAT |
| 19 | Formation et accompagnement des porteurs de projet du PNPER | DACE/ANPE | PNPER |
| 20 | Formation des formateurs PNPER en méthodologie GERME | DACE/ANPE | ANPE |
| 21 | Formation des formateurs PNPER sur le coaching bancaire (éducation financière) | DACE/ANPE | PNPER |
| 22 | Formation et certification des formateurs PAIEJ SP | DACE/ANPE | BAD/PAEIJ-SP |
| 23 | Formation de Porteurs de projets du FAIEJ | DACE/ANPE | ETAT |
| 24 | Coaching bancaire des porteurs de projets | DACE/ANPE | ETAT |
| 25 | Formation des DE en techniques de recherche d'emploi (TRE) | DOPP/ANPE | ETAT |
| 26 | Accompagnement des différentes cibles (personnes handicapées, femmes, artisans, etc.) en orientation scolaire et professionnelle (OSP) en fonction de leurs besoins | DOPP/ANPE | ETAT |
| 27 | Poursuite de l'exécution du programme AIDE | DOPP/ANPE | ETAT |
| 28 | Poursuite de l'exécution des activités sur les services à la personne | DOPP/ANPE | ETAT |
| 29 | Prospection des entreprises | DOPP/ANPE | ETAT |
| 30 | Organisation des recrutements et des placements des Chercheurs d'emplois dans le cadre d'intermédiation sur le MT | DOPP/ANPE | ETAT |
| 31 | Formation des conseillers en gestion des migrations professionnelles | DOPP/ANPE | ETAT |

| Activités | | Structures responsables | Sources de financement |
|-----------|--|-------------------------|--------------------------------|
| 32 | Organisation des recrutements et des placements des Chercheurs d'emplois dans le cadre d'intermédiation sur le MT | DOPP/ANPE | ETAT |
| 33 | Formation des conseillers en gestion des migrations professionnelles | DOPP/ANPE | ETAT |
| 34 | Organisation des formations sur les modules transversaux | DOPP/ANPE | ETAT |
| 35 | Sensibilisation, communication et information de jeunes sur les dispositifs d'appui technique et financier du FAIEJ et du PRADEB | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 36 | Organisation des Journées de l'entrepreneuriat | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 37 | Formation des jeunes en techniques de création d'entreprise | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 38 | Formation Qualification métier | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 39 | Formation en Gestion d'entreprise (GE) et gestion de crédit (GC) | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 40 | Accompagnement des jeunes dont les Plans d'affaires (PA) ne sont pas retenus | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 41 | Compétition de PA (PA à primer) | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 42 | Renforcement de capacités techniques additionnelles | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 43 | Renforcement de capacités managériales des jeunes entrepreneurs | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 44 | Mobilisation des financements pour la mise en œuvre des projets des jeunes | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 45 | Encadrement des jeunes primo entrepreneurs par les prestataires de services aux entreprises | FAEIJ/ PRADEB | FAEIJ/ETAT/ PRADEB/ BOAD |
| 46 | Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle de meilleurs apprentis des CRASE, CIP et centres de jeunes en fin d'apprentissage en matériels et équipements à l'examen du CFA 2016 | DJEJ/ MDBAJEJ | UNFPA/ETAT |

| Activités | | Structures responsables | Sources de financement |
|-----------|---|-------------------------|------------------------|
| 47 | Promotion de l'entrepreneuriat dans les milieux jeunes | DJEJ/ MDBAJEJ | ETAT |
| 48 | Insertion des jeunes dans les maillons des chaînes de valeurs agricoles | PAEIJ-SP | BAD/ETAT |
| 49 | Mobilisation et déploiement des volontaires nationaux | ANVT | ETAT |
| 50 | Mobilisation et déploiement des jeunes déscolarisés et non scolarisés | ANVT | ETAT |
| 51 | Mise en œuvre du volontariat international de réciprocité | ANVT | ETAT |
| 52 | Accompagnement des jeunes artisans et agriculteurs à travers l'AJSEF et l'AGRISEF | FNFI | ETAT/BAD |
| 53 | Organisation d'une table ronde sur la rénovation du dialogue social | CAB/SG/DGT | ETAT/BIT |
| 54 | Relance et revitalisation du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) | SG/DGT/ CNDS | ETAT |
| 55 | Validation de l'étude sur l'analyse comparative entre les dispositions de la convention 183 de l'OIT, la législation et la pratique en matière de protection de la maternité au Togo | DGT | BIT |
| 56 | Validation de l'étude sur l'analyse de la législation et de la pratique nationales du Togo au regard de la convention n°189 de l'OIT sur le travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques | DGT | BIT |
| 57 | Evaluation finale du Programme Pays pour le Travail Décent 2010 -2015 | DGT | BIT |
| 58 | Elaboration du programme Pays pour le Travail Décent 2017-2020 | DGT | BIT |
| 59 | Evaluation des outils de collecte et de traitement des données statistiques mise en place en 2014 | DGT | ETAT |
| 60 | Organisation d'un atelier de lancement du Projet de Gouvernance du BIT | DGT | BIT |
| 61 | Elaboration et mise en place du plan stratégique d'interventions des inspecteurs du travail dans l'économie informelle | DGT | BIT |
| 62 | Evaluation et amélioration des outils de collecte et de traitement des données statistiques des services d'inspection | DGT | ETAT |
| 63 | Mise en place d'une application informatique pour le traitement des données | DGT | ETAT |
| 64 | Formation des inspecteurs sur l'utilisation de l'application informatique et de la base de données | DGT | ETAT |

| | Activités | Structures responsables | Sources de financement |
|----|--|-------------------------|------------------------|
| 65 | Poursuite du processus d'actualisation du document de politique nationale de protection sociale | DGPS | ETAT |
| 66 | Poursuite de l'évaluation du système de protection sociale à travers l'outil SPPOT | DGPS | ETAT/BIT |
| 67 | Évaluation de l'état de la mise en œuvre des textes d'application du code du travail en matière de sécurité et santé au travail | DGPS | ETAT |
| 68 | Élaboration d'un programme de reconversion des diplômés de longue durée | DGE/ MFPTRA | ETAT |
| 69 | Élaboration des textes portant création des organes de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'emploi (PNE) | DGE/ MFPTRA | PM |
| 70 | Appui à la ratification de la convention des nations unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et les membres de leur famille | DGE/ MFPTRA | PM |
| 71 | Organisation de la quatrième édition de la semaine de l'emploi | DGE/ MFPTRA | ETAT |
| 72 | Élaboration de la stratégie de la migration professionnelle | DGE/ MFPTRA | UE |
| 73 | Organisation de visites d'étude sur la gouvernance de la migration de travail | DGE/ MFPTRA | UE |
| 74 | Formation sur les statistiques de la migration de travail | DGE/ MFPTRA | UE |
| 75 | Élaboration et validation du Plan d'action opérationnel de la stratégie de la migration professionnelle | DGE/ MFPTRA | UE |
| 76 | Élaboration du rapport bilan 2017 du secteur de l'emploi | DGE/ MFPTRA | PM |
| 77 | Appui à l'extension du couvert forestier | ODEF/MERF | FNDF |
| 78 | Appui au développement des statistiques forestières | DEP/RAF/ MERF | FNDF |
| 79 | Élaboration et mise en œuvre du plan d'action d'installation des jeunes | PPAAO | IDA |
| 80 | Travaux additionnels de réhabilitation des Centres de formation agricole de Gbatopé, Kamina et Tamboang | PPAAO | IDA |
| 81 | Promotion de 10 ESOP riz | PASA/MAEH | GAFSP |
| 82 | Appui à la diversification des filières des cultures d'exportation | PASA/MAEH | GAFSP |
| 83 | Développement de l'aquaculture d'eau douce | PASA/MAEH | GAFSP |
| 84 | Financement de la création/consolidation des MPER | PNPER | FIDA |

| Activités | | Structures responsables | Sources de financement |
|-----------|--|-------------------------|------------------------|
| 85 | Recrutement du personnel du PNPÉR | PNPER | FIDA |
| 86 | Mise en place de la facilité et coup de pouce des coopératives | PNPER | FIDA |
| 87 | Mise en place de la facilité et coup de pouce installation des primos | PNPER | FIDA |
| 88 | Information, sensibilisation et promotion de l'entrepreneuriat rural | PNPER | FIDA |
| 89 | Repérage-Diagnostic et base de données des porteurs d'initiatives et des MPER | PNPER | FIDA |
| 90 | Accompagnement et appui des primo entreprises pour l'élaboration de plans d'affaires | PNPER | FIDA |

SECTEUR DE LA FORMATION

| | | | |
|----|---|------------|-------|
| 1 | Formation des managers, chargés de transformation et opérateurs machines des ESOP huile, manioc et jus d'ananas | PASA/MAEH | GAFSP |
| 2 | Renforcement des capacités des managers en marketing des produits | PASA/MAEH | GAFSP |
| 3 | Renforcement des capacités des managers sur la durabilité de leur activité | PASA/MAEH | GAFSP |
| 4 | Formation des bénéficiaires et acteurs des sous-projets sur la durabilité des activités | PASA/MAEH | GAFSP |
| 5 | Renforcement des compétences et capacités organisationnelles des membres du CICC-TOGO | PASA/MAEH | GAFSP |
| 6 | Formation et éducation des OPC sur les valeurs et principes coopératifs et textes organiques | PASA/MAEH | GAFSP |
| 7 | Formation des OPC sur le rôle et responsabilité des organes de gestion | PASA/MAEH | GAFSP |
| 8 | Atelier, formation et production de films documentaires sur le PASA et le PNIASA | PASA/MAEH | GAFSP |
| 9 | Renforcement de la capacité de gestion fiduciaire du MAEH | PASA/MAEH | GAFSP |
| 10 | Renforcement des brigades villageoises (BV) de protection des végétaux (Formation des membres des BV et acquisition du kit de traitement) | PPAAO/MAEH | IDA |
| 11 | Formation des inspecteurs des engrais | PPAAO/MAEH | IDA |
| 12 | Formation des points focaux environnement et social | PPAAO/MAEH | IDA |
| 13 | Formation et vulgarisation des outils de sauvegarde environnementale, genre et sociale en région | PPAAO/MAEH | IDA |

| Activités | | Structures responsables | Sources de financement |
|-----------|---|-------------------------|------------------------|
| 14 | Soutien aux formations continues dans les domaines spécifiques | PPAAO/MAEH | IDA |
| 15 | Formation des chercheurs sur l'approche IARD | PPAAO/MAEH | IDA |
| 16 | Formation des producteurs de semences et géniteurs | PPAAO/MAEH | IDA |
| 17 | Élaboration des curricula de formations | PNPER | |
| 18 | Appui à la création, consolidation, promotion des MPER | PNPER | FIDA |
| 19 | Formation des bénéficiaires en entrepreneuriat et gestion | PNPER | FIDA |
| 20 | Formation des employés et les apprentis dans les MPER de référence | PNPER | FIDA |
| 21 | Formation des formateurs et les conseillers des MPER sur le GERME | PNPER | FIDA |
| 22 | Formation des acteurs régionaux sur les mesures environnementales et sociales des microprojets des MPER | PNPER | FIDA |
| 23 | Formation de 115 jeunes en aviculture et en entrepreneuriat | PNPER | FIDA |
| 24 | Formation et accompagnement de 200 promoteurs de culture attelée Remobilisation des bénéficiaires | PNPER | FIDA |
| 25 | Formation et accompagnement de 50 jeunes de CIDAP | PNPER | FIDA |
| 26 | Formation des formateurs, des producteurs et des artisans | DFPA/MDBAJEJ | ETAT/KFW |
| 27 | Élaboration/révision des curricula de formation | DPP | ETAT |
| 28 | Adoption du décret portant règlementation de l'Enseignement supérieur privé | DES | PM |
| 29 | Élaboration du tableau de bord des indicateurs de l'enseignement supérieur | DPPE | UEMOA/ ETAT |
| 30 | Elaboration de la politique nationale de la recherche du Togo | DRST | ETAT |
| 31 | Formation des élèves-professeurs à l'Ecole normale supérieure (ENS) | ENS | ETAT |
| 32 | Adoption du décret portant création d'une carte universitaire | SG/MESR | PM |
| 33 | Création d'événements permanents sur la promotion de l'innovation durable au Togo | DRST/MESR | ETAT |
| 34 | Elaboration du statut du chercheur fonctionnaire | DRST/MESR | ETAT |

Source PTA de différentes structures

5.2 Actions prioritaires

Le Gouvernement compte accentuer ses actions

Au plan institutionnel par

- l'autonomisation du Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'ANPE pour devenir un Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) ;

Au niveau programme par

- la mise en œuvre du programme stage embauche ;
- la transformation de l'agriculture togolaise via le développement des agropoles ;
- la finalisation de l'élaboration de la stratégie de la migration professionnelle ;
- la réalisation du profil pays travail décent ;
- la réalisation des études en besoins des compétences de l'économie dans les secteurs porteurs ;
- la mise en œuvre de la nouvelle politique nationale agricole.

Par ailleurs, dans le souci de rendre accessibles les services sociaux de base et les zones à potentialités agricoles, le Ministère des infrastructures et des transports a décidé d'intégrer des composantes de développement communautaire. Il s'agit principalement de l'hydraulique, l'assainissement, l'éducation, la santé, la facilitation du commerce, l'énergie, les marchés et autres infrastructures socio-économiques dans les projets d'aménagement des pistes rurales et ceux d'aménagement et de bitumage d'autres routes nationales desservant les zones rurales encore pauvres.

Enfin, le Gouvernement entend procéder à la révision du PSE. Il entend également poursuivre (i) la diversification des filières de formation en adéquation avec les besoins du marché du travail, (ii) le renforcement du système LMD, (iii) les réformes curriculaires dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel.

Conclusion

Au cours de l'année 2016, la mise en œuvre des projets et programmes de l'Etat inscrits dans les différentes politiques et stratégies sectorielles (PSE, PNT, PNE, PSNEJ, PNA, etc.) arrimées à la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) ainsi que l'amélioration du climat des affaires ont permis de fluidifier le fonctionnement du marché du travail et de booster l'activité économique et par ricochet la création d'emplois. En effet, l'exécution des projets et programmes dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de l'emploi, des infrastructures, de l'éducation a généré des emplois.

Malgré la dynamique observée en 2016, des efforts restent à faire pour améliorer de manière significative la situation des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans la mesure où le taux de sous-emploi demeure préoccupant. La poursuite de l'exécution des projets et programmes de l'Etat tels que le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), le Programme d'urgence pour le développement communautaire (PUDC), le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER), etc. laisse entrevoir de meilleures perspectives en termes de création d'emplois.

ANNEXE

Tableau récapitulatif de l'état de réalisation du plan d'actions 2016 sur le marché du travail

| N° | Activités | Structure responsable | Source de financement | Etat de mise en œuvre |
|-----------------------|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| SECTEUR EMPLOI | | | | |
| 1 | Autonomisation de l'observatoire de l'emploi (adoption des textes) | DOE/ANPE | ANPE | En cours |
| 2 | Mise en place du réseau des partenaires de l'Observatoire et démarrage des travaux | DOE/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 3 | Mise en place d'une base de données sur le MT | DOE/ANPE | ANPE | En cours |
| 4 | Elaboration du rapport national 2015 sur le SIMT | DOE/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 5 | Actualisation de la base de données des programmes et projet d'emploi jeunes | DOE/ANPE | ANPE | En cours |
| 6 | Actualisation de la base de données de l'outil d'orientation professionnelle | DOE/ANPE | ANPE | En cours |
| 7 | Appui à la mise en place d'un dispositif fonctionnel de suivi annuel des diplômés | DOE/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 8 | Renforcement des capacités de l'Observatoire en technique d'analyse multi-variée des données du MT | DOE/ANPE | ANPE | Non réalisée |
| 9 | Mise en place d'un dispositif de collecte de données sur les emplois créés dans les secteurs socioéconomiques du pays | DOE/ANPE | ANPE | En cours |
| 10 | Formation sur les techniques d'archivage et de documentation des données d'enquête et de recensements | DOE/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 11 | Dissémination des résultats des études du DOE dans les régions | DOE/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 12 | Formation des formateurs en création et développement d'affaires (FODA) | DACE/ANPE | GOPA/GIZ | Réalisée |
| 13 | Formation des formateurs en GERME (Gérer mieux mon entreprise) dans le cadre du PNPÉR | DACE/ANPE | PNPER | En cours |
| 14 | Sensibilisation des demandeurs d'emploi à l'esprit entrepreneurial | DACE/ANPE | ANPE | Réalisée |

| N° | Activités | Structure responsable | Source de financement | Etat de mise en œuvre |
|----|---|-----------------------|------------------------------|-----------------------|
| 15 | Formation des potentiels entrepreneurs en techniques de création et de gestion d'entreprise | DACE/ANPE | GIZ/ PNP/ ANPE/FAIEJ | Réalisée |
| 16 | Formation des DE en techniques de recherche d'emploi (TRE) | DOPP/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 17 | Accompagnement des différentes cibles (personnes handicapées, femmes, artisans, etc.) en orientation scolaire et professionnelle (OSP) en fonction de leurs besoins | DOPP/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 18 | Poursuite de l'exécution du programme AIDE | DOPP/ANPE | ANPE | En cours |
| 19 | Poursuite de l'exécution des activités sur les services à la personne | DOPP/ANPE | ANPE | En cours |
| 20 | Prospection des entreprises | DOPP/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 21 | Organisation des recrutements et des placements des chercheurs d'emplois dans le cadre d'intermédiation sur le MT | DOPP/ANPE | ANPE | Réalisée |
| 22 | Formation des conseillers en gestion des migrations professionnelles | DOPP/ANPE | ANPE | Non réalisée |
| 23 | Organisation des formations sur les modules transversaux | DOPP/ANPE | ANPE | Non réalisée |
| 24 | Formation des bénéficiaires des sous-projets sur le management des micros et petites entreprises, du volet 1.1.3 « Soutien à des initiatives innovantes de diversification des produits vivriers destinés au marché national ou sous régional ». | PASA/MAEH | GAFSP | Réalisée |
| 25 | Suivi évaluation des indicateurs relatifs aux actions de rénovation des plantations de cacao issues des cabosses importés du Ghana et celles acquises auprès de l'ITRA et contrat du consultant du volet 1.2.1 « Appui à la filière café-cacao ». | PASA/MAEH | GAFSP | En cours |
| 26 | Rapport d'achèvement du PASA et évaluation du volet 1.3.2 « Appui à la pêche continentale », en préparation de l'achèvement du projet | PASA/MAEH | GAFSP | En cours |
| 27 | Appui au développement des filières vivrières | PASA/MAEH | GAFSP/ Fonds de contrepartie | En cours |
| 28 | Promotion de 10 ESOP (Soja et autres filières) | PASA/MAEH | GAFSP/ Fonds de contrepartie | Réalisée |

| N° | Activités | Structure responsable | Source de financement | Etat de mise en œuvre |
|--------------------------------|---|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|
| 29 | Mise en place d'une foire agricole au Togo et participation des délégations officielles à des manifestations de promotion des produits agricoles togolais | PASA/MAEH | GAFSP/ Fonds de contrepartie | En cours |
| 30 | Mise en œuvre et suivi de 13 sous projets compétitifs | PPAAO/MAEH | ETAT/IDA | Réalisée |
| 31 | Appui à l'extension du couvert forestier | ODEF/MERF | FNDF | Réalisée |
| 32 | Appui au développement des statistiques forestières | DEP/RAF/ MERF | FNDF | Réalisée |
| 33 | Appui au recrutement des agents forestiers | DAAF/MERF | FNDF | Non réalisée |
| 34 | Poursuite des actions de renforcement de l'employabilité avec la mobilisation des jeunes volontaires nationaux (VN) et des volontaires déscolarisés (JDS) | DJEJ/ MDBAJEJ | ETAT/ PNUD | Réalisée |
| 35 | Poursuite des actions de renforcement de capacité à l'auto-emploi des jeunes (jeunes formés, financés, équipés et installés) | DJEJ/ MDBAJEJ | ETAT/BOAD/ BAD | Réalisée |
| 36 | Révision du code de travail | DGT/MFPTRA | ETAT/BIT | Non réalisée |
| 37 | Evaluation du programme pays pour le travail décent | DGT/MFPTRA | BIT | En cours |
| 38 | Validation des rapports des études de conformité des conventions 183 et 189 avec la législation nationale | DGT/MFPTRA | BIT | En cours |
| 39 | Réalisation d'une étude diagnostique sur le système du dialogue social et de la protection sociale au Togo | DGT/MFPTRA | ETAT/BIT | Réalisée |
| SECTEUR DE LA FORMATION | | | | |
| 40 | Formation des formateurs, les producteurs et les artisans | DFPA/METFP | BG/KFW | réalisée |
| 41 | Élaboration/révision des curricula de formation | DPP/METFP | BG | En cours |
| 42 | Appui aux apprentis des métiers porteurs placement des bénéficiaires dans les ateliers | DFPA/FNAFPP/ METFP | GIZ | Non réalisé |

| N° | Activités | Structure responsable | Source de financement | Etat de mise en œuvre |
|----|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 43 | Appui aux apprentis des métiers porteurs renforcement de capacités des maîtres d'apprentissage | DFPA/FNAFPP/METFP | GIZ | En cours |
| 44 | Dotation de trois (03) structures de formation publiques en équipements adéquats pour cinq (05) métiers. | DFPA/METFP | GIZ | En cours |
| 45 | Formation des facilitateurs sur les techniques d'andragogie et de pédagogie de la formation professionnelle | DPP/DFPA/METFP | GIZ | Réalisée |
| 46 | Élaboration de 15 nouvelles chartes de compétence | DPP/METFP | GIZ | Non réalisé |
| 47 | Formation des formateurs et maitres- d'apprentissage à l'utilisation des livrets de formation | DFPA/METFP | GIZ | Réalisée |
| 48 | Formation des formateurs des centres et des maitres d'apprentissage sur les alternatives aux méthodes violentes de formation | DFPA/METFP | GIZ | Réalisée |
| 49 | Adoption du décret portant réglementation de l'Enseignement supérieur privé | DES/MESR | PM | En cours |
| 50 | Elaboration du tableau de bord des indicateurs de l'enseignement supérieur | DPPE/MESR | UEMOA/BG | Non réalisé |
| 51 | Formation des élèves-professeurs à l'Ecole normale supérieure (ENS) | ENS/MESR | BG | Réalisée |
| 52 | Adoption du décret portant création d'une carte universitaire | SG/MESR | PM | En cours |
| 53 | Élaboration des textes règlementaires pour instituer une foire nationale sur la promotion de l'innovation durable au Togo | DRST/MESR | BG | Non réalisé |
| 54 | Élaboration du statut du chercheur fonctionnaire | DRST/MESR | BG | En cours |
| 55 | Formation des managers, des chargés de transformation et des opérateurs de machines des ESOP huile, manioc et jus d'ananas | PASA/MAEH | GAFSP | Non réalisée |
| 56 | Formation des bénéficiaires des sous-projets sur le management des micros et petites entreprises | PASA/MAEH | GAFSP | Réalisée |

| N° | Activités | Structure responsable | Source de financement | Etat de mise en œuvre |
|----|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 57 | Recyclage des techniciens UTCC, FU-PROCAT, ICAT et les producteurs relais par UTCC/CRAF/DPV | PASA/MAEH | GAFSP | Non réalisée |
| 58 | Formation des responsables, des élus et des membres des GPC à leurs responsabilités | PASA/MAEH | GAFSP | Réalisée |
| 59 | Recyclage des producteurs en alimentation des poissons | PASA/MAEH | GAFSP | Réalisée |
| 60 | Recyclage des producteurs en éclosion tilapia et clarias | PASA/MAEH | GAFSP | Réalisée |
| 61 | Formation des producteurs sur la gestion des exploitations/ aménagements piscicoles | PASA/MAEH | GAFSP | Non réalisée |
| 62 | Formation des producteurs en gestion comptable simplifiée des éclosiers | PASA/MAEH | GAFSP | Non réalisée |
| 63 | Formation des entrepreneurs privés, des GR de l'administration et des cadres de la direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) en aménagement piscicole | PASA/MAEH | IDA | Réalisée |
| 64 | Formation des femmes et des jeunes aux technologies de production, transformation et conservation des produits agricoles (Maritime, Centrale, Savanes) | PPAAO/MAEH | BG/IDA | En cours |
| 65 | Formation des cadres des structures partenaires sur les questions environnementales et changement climatique | PPAAO/MAEH | BG/IDA | En cours |
| 66 | Formation des cadres de l'ITRA, de l'ICAT, de l'ESA et de l'INFA | PPAAO/MAEH | BG/IDA | En cours |

